



## Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

### REUNION DU BUREAU SYNDICAL du 27 janvier 2023

-----

Délibération n°DE202301001 : COMPTE RENDU DES ACTES effectués en exécution de la délégation de pouvoirs du 24 juillet 2020.

En application des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délibération en date du 24 juillet 2020, le Comité Syndical a donné délégation de pouvoirs au Président pour effectuer certains actes.

Conformément aux stipulations du dernier article susvisé, j'ai l'honneur de vous rendre compte, ci-après, des actes effectués en exécution de ces décisions depuis le précédent compte rendu :

#### Marchés – Consultations – Avenants

##### **DP2022-020**

SIEA-21022DE0

Avenant n°1 au contrat n°21022DE0 relatif à l'accord-cadre pour la mise en œuvre des équipements actifs pour le réseau fibre optique Li@in compatible avec une technologie Radio Fréquence - Têtes de réseau Saint Genis Pouilly et Port (AVENANT DE TRANSFERT - TELESTE France par TELESTE Corporation Finlande pour facturation)

Montant Mini : 15 000 € HT

Montant Maxi : 2 000 000 € HT

##### **DP2022-022**

SIEA-22018MSP0

Marché subséquent n°2 à l'accord-cadre n°22015AO0 portant sur la fourniture, acheminement de gaz naturel et services associés (contrat n°22018MSP0)

Minimum en volume durée totale : Sans

Maximum en volume durée totale : 5 000 MWh

##### **DP2022-023**

SIEA-22011MSP1 à 20011MSP4

Marché subséquent n°1 à l'accord-cadre n°22007AO0 portant sur la réalisation d'audits énergétiques, en vue notamment, de l'application du décret "éco-énergie" tertiaire (contrat n°22011MSP1 à 4)

Sur la durée totale du MS1 :

Lot 1 : 290 000 € HT

Lot 2 : 262 000 € HT

Lot 3 : 252 000 € HT

Lot 4 : 224 000 € HT

Accusé de réception en préfecture  
001-250100211-20230127-DE202301001-DE  
Date de réception préfecture : 07/03/2023

**DP2022-024**  
SIEA\_22005AO0

Accord-cadre mono-attributaire relatif à l'assistance pour la réalisation de routes optiques FTTH sur la zone d'initiative publique du territoire du Département de l'Ain  
Sans minimum et avec un maximum de 2 400 000 € HT sur la durée totale de l'AC

**DP2022-025**  
2017.049 et 2017.051

Avenant de transfert relatif au contrat de prestations d'assurance pour les besoins du SIEA attribué à la SMACL ASSURANCES suite au regroupement de SMACL ASSURANCE avec le groupe MAIF.  
Avenant n°4 au contrat n°2017.049 (Responsabilité civile et risques annexes)

**DP2022-026**  
22014GMP0

Accord-cadre de travaux portant sur la réalisation de travaux de raccordement d'abonnés FTTH sur la zone d'initiative publique du territoire du Département de l'Ain  
Minimum durée totale : Sans  
Maximum durée totale : 5 380 000 € HT

**DP2022-027**  
22012AO1 à 4

Marchés d'assurance : Dommages aux biens, Responsabilité civile, Parc automobile et Cyber Risques  
Pour une année :  
Lot n°1 : 121 187,35 €  
Lot n°2 : 9485,75 €  
Lot n°3 : 7 995,76 €  
Lot n°4 : 7 799,94 €

Comptabilité

**AR2022C254**

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

| <b>Imputations Budgétaires</b>                               | <b>Montant des crédits transférés en Euros</b> |
|--|--|
| Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement             | - 200 000,00 €                                 |
| Imputation 2315-012021 Travaux d'Electrification Rurale 2021 | + 200 000,00 €                                 |

**AR2022C269**

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

| <b>Imputations Budgétaires</b>                         | <b>Montant des crédits transférés en Euros</b> |
|--|--|
| Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement       | - 200 000,00 €                                 |
| Imputation 2317-062021 Travaux d'Eclairage Public 2021 | + 200 000,00 €                                 |

Accusé de réception en préfecture  
001-250100211-20230127-DE202301001-DE  
Date de réception préfecture : 07/03/2023 .../...

**AR2022C273**

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

| <b>Imputations Budgétaires</b>                        | <b>Montant des crédits transférés en Euros</b> |
|---|--|
| Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement      | - 150 000,00 €                                 |
| Imputation 2315-072021 Travaux de Génie-Civil Télécom | + 150 000,00 €                                 |

**AR2022C274**

Transfert de crédits d'investissement - Budget Annexe Communication Electronique 2022

| <b>Imputations Budgétaires</b>                     | <b>Montant des crédits transférés en Euros</b> |
|--|--|
| Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement   | - 1 200 000,00 €                               |
| Imputation 1641 Remboursement d'emprunts (capital) | + 1 200 000,00 €                               |

**AR2022C279**

Transfert de crédits de fonctionnement - Budget Principal 2022

| <b>Imputations Budgétaires</b>                          | <b>Montant des crédits transférés en Euros</b> |
|---|--|
| Chapitre 020 Dépenses imprévues de Fonctionnement       | - 50 000,00 €                                  |
| Imputation 64131 Rémunération des agents non-titulaires | + 50 000,00 €                                  |

**AR2022C280**

Transfert de crédits d'investissement - Budget Principal 2022

| <b>Imputations Budgétaires</b>                               | <b>Montant des crédits transférés en Euros</b> |
|--|--|
| Chapitre 020 Dépenses imprévues d'Investissement             | - 100 000,00 €                                 |
| Imputation 2315-012021 Travaux d'Electrification Rurale 2021 | + 100 000,00 €                                 |

Accusé de réception en préfecture  
001-250100211-20230127-DE202301001-DE...  
Date de réception préfecture : 07/03/2023

| Imputations Budgétaires |   | Montant des crédits transférés en Euros |
|-------------------------|---|---|
| Chapitre 022            | Dépenses imprévues de Fonctionnement                  | - 63 500,00 €                           |
| Imputation 6488         | Autres charges  | + 62 000,00 €                           |
| Imputation 6615         | Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs | + 1 500,00 €                            |

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner acte de ce compte-rendu.

### DECISION

Le Bureau Syndical,  
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, lui donne acte du compte rendu.

Présents : Walter MARTIN, Michel CHANEL, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Christophe GREFFET, Alexis MORAND, Daniel DOMPOINT, Catherine PICARD, Renaud DONZEL, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Stéphane MARTINAND, Annie MEURIAU, Christian FONTAINE, Hélène BROUSSE, Daniel ROUSSET, Hélène CEDILEAU, Béatrice DALMAZ, Yannick RIOU et Christian MAKHLOUF.

Secrétaire de séance : Christian MAKHLOUF.

Vote : Unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Walter MARTIN



Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le .....

Accusé de réception en préfecture  
001-250100211-20230127-DE202301001-DE  
Date de réception préfecture : 07/03/2023